

Master en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

TECHNIQUES SPÉCIALES DE KINÉSITHÉRAPIE MUSCULO-SQUELETTIQUE			
Code	PAKI1M71KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	50 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Véronique VANDERCAM (veronique.vandercam@helha.be) Mathieu CLAES (mathieu.claes@helha.be) Laurent VAN DE VELDE (laurent.van.de.velde@helha.be) Stéphane BAQUET (stephane.baquet@helha.be) Thierry MARIQUE (thierry.marique@helha.be) Guy GROSDENT (guy.grosdent@helha.be) Olivier HUNIN (olivier.hunin@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet à l'étudiant de compléter ses connaissances de prise en charge kinésithérapeutique via différentes approches globales théoriques et pratiques (thérapie manuelle, chaînes musculaires, introduction à l'ostéo, AP senior, taping). Elle permet également à l'étudiant de s'investir dans la construction de son identité professionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels
 - 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs

Acquis d'apprentissage visés

Cette UE contribue au développement des compétences et capacités professionnelles de l'étudiant ainsi qu'au développement de son raisonnement clinique. Au terme de l'UE, l'étudiant doit être capable, seul, de concevoir une démarche thérapeutique, de réaliser un diagnostic kinésithérapeutique, d'expliciter un traitement kinésithérapeutique basé sur des connaissances théoriques et pratiques abordées dans l'UE et actualisées en sciences biomédicales, humaines et professionnelles, de pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel, de percevoir l'aspect unique de son patient.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKI1M71KINA Techniques spéciales de kinésithérapie musculo-squelettique 50 h / 2 C

Contenu

Différentes thématiques sont abordées :

- notion des chaînes de tension myofasciale et de coordination neuromotrice (12h)
- taping (2h)
- sémiologie (12h)
- posturologie clinique et analyse du mouvement(8h)
- séniors (4h)
- introduction à l'ostéologie (4h)
- introduction à la thérapie manuelle (4h).

Des intervenants externes seront invités à présenter certaines de ces thématiques.

Démarches d'apprentissage

Ces différents modules se donnent principalement sous la forme de travaux pratiques. Par une approche pédagogique interactive basée sur la découverte, le vécu individuel et l'observation, les étudiants sont placés par groupe de 2 pour réaliser les exercices après une démonstration ou pas (créativité) Ils sont amenés à réaliser des bilans et à faire des choix d'exercices, d'étirements ou autres thérapies connues correspondants aux besoins du patient. Ils sont invités à changer régulièrement de partenaires afin de diversifier les observations et adaptations nécessaires aux morphologies individuelles.

- Mises en situation sur base de cas cliniques.
- Travail en groupe pour l'analyse des cas cliniques et pour la présentation d'un bilan et d'un protocole de traitement adaptés à ces cas cliniques

Dispositifs d'aide à la réussite

les références bibliographiques, conférences cours ou congrès seront communiqués au cours

Sources et références

Bricot Bernard. La reprogrammation posturale globale. Sauramps Médical, France, 1996.

Gagey Pierre Marie. Posturologie : Régulation et dérèglement de la station debout. Edition Masson, France, 1999

Frederic Houdart. Posturologie : Approche clinique et thérapie manuelle. Imprimerie Caladoise, 2014.

Dr Gérard Vallier. Traité de posturologie : Clinique et thérapeutique. « Le stretching global actif » de Philippe Souchard aux Editions Désiris - « De la perfection musculaire à la performance sportive » Idem « Le stretching global actif au service de la performance sportive » de Norbert Grau PH Souchard déformation morphologique de la colonne vertébrale 2015 et autres Campignon PH respir-actions 2018 et autres Godelieve Denys-struyf : fondements de la méthode des chaînes GDS.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

des PPT essentiels parcourus durant les séances de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour la partie chaîne de tension myofasciales ou de coordination neuromotrice (60%), l'évaluation consiste en une évaluation continue impliquant la participation de l'étudiant (les modalités pratiques sont expliquées durant le premier cours). En seconde session, un rapport écrit sur base d'une expérience (précisée par le professeur lors d'un entretien obligatoire suivant la communication de l'échec) se rapportant au contenu du cours sera présenté oralement pour cette partie.

Pour la partie posturologie clinique et analyse du mouvement (40%), l'évaluation est prévue en 2 temps : un test théorique (1/5ème des points de cette partie) qui, s'il est réussi, donnera accès à un examen oral (4/5ème des points de cette partie). Le test théorique sera proposé hors session ou en tout début de session d'examen (en janvier ou aout, pour la seconde session). En cas d'échec au test théorique, l'étudiant obtiendra une note maximale de 4/20 pour l'entièreté de la partie posturologie clinique et analyse du mouvement. En cas de réussite au test théorique, la

pondération sera la suivante : test théorique (1/5ème) et examen oral (4/5ème). Les modalités seront détaillées au cours et seront identiques en seconde session. Une note finale en posturologie clinique et analyse du mouvement égale ou inférieure à 8/20 entrainera automatiquement une note globale à l'UE équivalente à la note de cette partie (note absorbante).

Les autres parties du cours ne font pas l'objet d'une évaluation certificative.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	60			Rap	60
Période d'évaluation	Exm	40			Exm	40

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte, Rap = Rapport(s)

Dispositions complémentaires

La présence au cours est obligatoire. Un point sera enlevé de la note finale par absence non justifiée (motif légal ou certificat médical).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).